

ÉCONOMIE



Quelles sont les voitures les plus vendues en Haute-Loire ?

PAGE 8

MÉTÉO

En 2023, le Brivadois a battu des records de chaleur

Avec une température moyenne de 13,2 °C, 2023 est l'année la plus chaude depuis 1991.

PAGE 12



JEUDI 18 JANVIER 2024

1,40 €

La Ruche

CentreFrance

L'HEBDO DE BRIOUDE ET SA RÉGION

www.laruche.fr

ENVIRONNEMENT

La bonne recette du compost



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, professionnels et particuliers ont l'obligation de trier leurs biodéchets. Pour cela, le Sictom Issoire-Brioude a déjà installé 700 composteurs collectifs et 15.000 individuels.

Viande, agrumes, poisson, sapin de Noël, mouchoirs... Découvrez ce que vous pouvez mettre ou non dans votre composteur et les bons gestes à adopter. (PHOTO : NICOLAS JACQUET)

PAGES 2, 3 & 4

CINÉMA

Le film le plus vu à Brioude est...

Rouvert depuis un an, le cinéma Le Paris a attiré près de 33.000 visiteurs aux goûts éclectiques. Retrouvez le Top 10 des films les plus vus.

PAGE 9



ISSOIRE

La maternité innove pour le bien-être des familles

Baignoire d'accouchement, prise de rendez-vous facilitée, sport... Alors que les travaux de rénovation de l'hôpital d'Issoire vont démarrer dans quelques mois, du côté de la maternité, on multiplie les innovations pour séduire de plus en plus de familles.

PAGE 20

RU 7863 1.40  
ISSN EN COURS  
18/01/24  
La Ruche

10603 1015795 18/01/24

M. CROZATIER CHRISTIAN  
ALL DES NOISSETIERS  
BOUSSELOUGUES  
15500 MASSIAC

C1530

LEMPDES PPD  
LA POSTE DT  
00000038  
15500 DIRECT QL 0603  
COURN D AUVERGNE PPD





## Le fait de la semaine

# Le compostage s'invite

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, professionnels et particuliers ont l'obligation de trier leurs biodéchets. Pour cela, chacun doit apprendre à utiliser son composteur, qu'il soit individuel ou collectif. Un changement de législation anticipé par le Sictom Issoire-Brioude. Et cela porte ses fruits !

« Nous venons d'installer notre 700<sup>e</sup> composteur collectif aujourd'hui », commence fièrement Benoît Coelho, chargé de mission pour le développement du compostage, au Sictom Issoire-Brioude. Ce vendredi 12 janvier, l'air est frais et la neige recouvre une grande partie du Brivadois. Pourtant, dans les locaux du nouveau siège du syndicat, à Cohade, l'ambiance est chaleureuse. Et pour cause : depuis le 1<sup>er</sup> janvier, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est obligatoire pour les particuliers et les professionnels et le virage a, semble-t-il, été bien négocié.

### Changer les habitudes

Un changement d'habitude pour beaucoup. Le sens de l'histoire pour les membres du Sictom Issoire-Brioude. D'ailleurs, ils n'ont pas attendu le début de l'année 2024 pour prendre les choses en main. Depuis plusieurs mois, voire années, de nombreux employés ont vu leur quotidien changer. Fini la collecte. Chaque jour, ils travaillent le bois pour confectionner des composteurs collectifs. Vous n'avez pas pu passer à côté. Avec deux yeux et un large sourire, ils inondent les communes.

Si le personnel du syndicat est fier d'avoir installé 700 composteurs faits maison, personne ne compte s'arrêter là. « On s'est fixé l'objectif, au minimum, d'atteindre la barre des 1.000 d'ici la fin de l'année », ajoute le chargé de mission. Villages, immeubles, quartiers de Brioude, Issoire ou Langeac, établissements scolaires, entreprises... Tout le monde va être équipé.

« Nous avons des personnes à la conception des composteurs mais il faut aussi en assurer la maintenance, le développement et aider les gens à les utiliser », ajoute Serge Batisse, directeur du Sictom. En tout, cette



Plus de 700 composteurs collectifs ont été produits dans l'atelier du Sictom Issoire-Brioude. (PHOTOS : NICOLAS JACQUET)



Benoît Coelho gère le développement du compostage sur la zone Haute-Loire du Sictom Issoire-Brioude.

nouvelle activité occupe une dizaine de personnes à temps plein. Le nombre des tournées pour collecter les ordures ménagères a baissé, car les poubelles se vident, pas la quantité de travail. Alors, la structure et le personnel se réinventent.

Chaque semaine, les composteurs collectifs sont suivis. « On regarde l'état de l'équipement, s'il est plein, quel est l'avancement du compost... », énumère Benoît Coelho. Pour que la nature fasse bien son travail, les biodéchets doivent être recouverts d'une quantité équivalente de broyat de bois. Et puis, 10 à 12 mois plus tard, de l'engrais naturel permet de faire croître les plantations de légumes ou de fleurs, et même d'être utilisé comme du paillage. Une solution très écologique pour venir au chevet des arbres et des fleurs en cas de sécheresse.

### Un objectif de 20.000 composteurs individuels en fin d'année

Benoît Coelho et ses collègues ont la charge de fournir du broyat pour les composteurs collectifs, permettre à ceux qui le désirent, jardiniers ou municipalité, de récupérer du compost quand il est arrivé à maturité. Une gestion quotidienne qui permet de trouver une solution naturelle à des déchets qui, désormais, ne seront plus dans nos poubelles. Fini les mauvaises odeurs !

En ce qui concerne l'habitat individuel, les composteurs ne sont pas fabriqués à Cohade. Ce serait une charge de travail bien trop importante. Ils sont achetés chez un fournisseur. « Nous en avons déjà fourni 15.000. On vient d'en commander 4.000 de plus mais, cette année, avec l'obligation, on pense dépasser les 20.000 sur l'ensemble de notre zone. » Des chiffres qui rendent fier

Benoît Coelho car, selon lui, « il y a une vraie prise de conscience des gens. »

Si de nouveaux gestes doivent être intégrés, il ne faut pas non plus faire n'importe quoi. Pour avoir un bon compost, éviter les moucheron et les odeurs, certaines consignes doivent être respectées (voir en page 4). « On ne met pas de poison ou de viande. Quand on jette des légumes, on les étale et on recouvre avec la même quantité de broyat », développe le chargé de mission. Et pour une gestion optimale, il complète : « On peut le gratter avec un petit ustensile une fois par mois environ ». Rien de bien compliqué. Il suffit d'être appliqué.

Seul ombre au tableau : le broyat. Si cette matière importante est fournie par le Sictom Issoire-Brioude pour les composteurs collectifs, la structure ne peut en faire de même pour les particuliers. Elle n'a, pour le moment, pas la quantité de déchets verts suffisante. Alors comment faire ? « Il est possible de s'acheter un petit broyeur pour transformer soi-même les branches d'arbres ou de haies que l'on coupe à la maison. » Certaines communes, ou communautés de communes, ont également fait l'acquisition d'un broyeur, pour en proposer l'utilisation aux habitants.

Sur ce dernier point, il est vrai, il va falloir s'adapter. Mais il est toujours plus simple de transformer ses déchets verts à la maison que de devoir les transporter à la déchetterie. Petite précision pour les retardataires : le sapin de Noël peut être converti en broyat. Pour les autres, il va falloir attendre les prochaines coupes. Maintenant que vous avez toutes les cartes en main, tous à vos composteurs !

NICOLAS JACQUET